

Prévention et gestion des conflits d'intérêts potentiels liés à l'activité de dépositaire de Swiss Life Banque Privée

Présentation de Swiss Life Banque Privée

Swiss Life Banque Privée (ci-après dénommée SLBP) est une filiale à 60 % du groupe Swiss Life France et à 40 % du groupe Viel et Cie, située 7 Place Vendôme Paris 1er.

SLBP, société anonyme immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 382 490 001, est un établissement agréé par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et soumis au contrôle de cette dernière et de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Dépositaire et lien de groupe avec la société de gestion

Conformément à la réglementation en vigueur, dans l'exercice de leurs fonctions respectives, le dépositaire et la société de gestion agissent de manière honnête, loyale, professionnelle, indépendante et uniquement dans l'intérêt du fonds et des investisseurs du fonds.

Des conflits d'intérêts potentiels peuvent toutefois apparaître, en particulier lorsqu'il existe un lien de groupe entre le dépositaire et la société de gestion, comme cela est le cas concernant SLBP en sa qualité de dépositaire de sociétés appartenant au groupe Swiss Life France.

C'est la raison pour laquelle, SLBP a :

- d'une part, pris toutes les mesures utiles et nécessaires afin de garantir l'indépendance de ses organes de direction avec ceux des sociétés de gestion pour lesquelles elle exerce une activité de dépositaire, ainsi qu'entre ses organes de direction et de surveillance;
- d'autre part, a mis en place une politique et une procédure de prévention et de gestion des conflits d'intérêts portant sur l'ensemble de ses activités et visant à :
 - identifier les conflits d'intérêts découlant de ce lien ;
 - adopter des mesures préventives pour les éviter ;
 - gérer et suivre les conflits d'intérêts n'ayant pu être évités ;
 - informer la société de gestion et les investisseurs.

Cette politique est disponible sur le site internet de SLBP : www.swisslifebanque.fr

Garde déléguée et gestion des conflits d'intérêts potentiels associés

En qualité de dépositaire d'OPCVM et FIA, SLBP a notamment pour mission d'assurer la garde des actifs détenus par ces fonds et assure, à ce titre, la conservation des instruments financiers pouvant être enregistrés sur un compte d'instruments ainsi que la tenue de registre des contrats financiers, des instruments financiers nominatifs purs et des comptes espèces des fonds.

Cependant, afin notamment d'offrir les services liés à la conservation d'instruments financiers dans un grand nombre d'Etats, permettant aux OPCVM et FIA de réaliser leurs objectifs d'investissement, SLBP a choisi comme sous-conservateur l'un des leaders mondiaux de cette activité, BNP Paribas Securities Services SCA, filiale du groupe BNP PARIBAS SA.

Cette dernière a également sélectionné des sous-conservateurs dans les Etats où elle n'avait pas de présence locale. L'ensemble de ces entités sont listées sur le site internet de BPSS : <http://securities.bnpparibas.com/solutions/asset-fund-services/depositary-bank-and-trustee-serv.html>

Ce choix a été établi selon une procédure de sélection reposant sur des critères objectifs prédéfinis, incluant la gestion des conflits d'intérêts potentiels qui pourraient survenir à l'occasion de ces désignations.

SLBP s'est également assuré de la mise en place d'une politique de gestion et de prévention des conflits par son délégataire, disponible sur le site internet de BPSS :

http://securities.bnpparibas.com/files/live/sites/web/files/medias/documents/regulatory-disclosures/bp2s_conflict-interest-global-policy_fr.pdf

A noter enfin que SLBP a recours au service d'Euroclear France en qualité de dépositaire central pour la conservation de l'ensemble des actifs qui y sont éligibles.